

---

LONDRES – Réunion du GAC : Nouveaux gTLD – Réponses du Conseil d’administration à l’avis du GAC

Samedi 21 juin 2014 – 14h30 à 16h00

ICANN – Londres, Angleterre

CHAIR DRYDEN:

Merci à tous ce serait une bonne occasion pour souhaiter la bienvenue à certains des nouveaux membres. Il y a certaines modifications et certains ajouts dans la représentation au sein du GAC et nous avons aussi de nouveaux gouvernements qui viennent nous rejoindre. Alors, je veux donner la bienvenue à Barbade, Libéria, Venezuela et aussi un ministre Du Bangladesh. Soyez donc les bienvenus dans la réunion du GAC. Et je crois que c’est une très bonne nouvelle pour tous parce que nous voyons qu’il y a de nouveaux membres.

Il y a aussi un nouvel observateur au sein du GAC, à savoir le mouvement de la croix rouge et du croissant rouge qui participent en tant qu’observateurs. Alors, ceci nous mène à 141 membres et 31 observateurs si je ne me trompe.

On devient de plus en plus grand et cela est très bien. Nous allons donc continuer maintenant avec notre ordre du jour et maintenant, on a prévu de parler de notre ordre du jour de faire un aperçu général de ce qui est prévu pour cette semaine. Comme toujours, notre ordre du jour est assez chargé et ce que nous voulons faire dans ces réunions, c’est de nous concentrer dans les questions concernant les politiques qui sont liées aux questions concernant les noms de domaines, ceux qui sont toujours en cours pour les noms génériques et je crois qu’il y a quelques

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

uns qu’on pourra résoudre pendant la réunion et d’autres qui vont dépendre du comité des nouveaux gTLD et du conseil du GAC. Alors, nous voulons nous concentrer très particulièrement sur la sauvegarde, sur la mise en place des sauvegardes. Ce serait bien de pouvoir en parler cette semaine et travailler avec le programme du conseil et du GAC sur les nouveaux gTLD et pour essayer aussi de traiter toutes les questions qui sont toujours en cours.

Nous aurons aussi l’occasion d’analyser la participation et les contributions du GAC au processus de transition des fonctions IANA et tout ce qui a trait à l’amélioration de la responsabilité de l’ICANN. Je crois que nous devons nous concentrer sur ces questions en particulier et essayer d’arriver à une décision pendant ces réunions parce que ces processus sont déjà en cours et on a besoin de donner des priorités au cours de ces réunions.

Il y a d’autres questions liées aux politiques que nous allons traiter. Il est très important de parler des questions qui ont trait au whois et tout ce qui concerne la privacité et la confidentialité, les organismes d’applications de la loi et vous verrez qu’ici nous aurons un résumé général de tout le travail qui a été fait à l’ICANN, jusqu’à présent et ce sera clair qu’il s’agit d’une question où le GAC doit participer plus activement et il nous faudra mener une pleine activité pendant ces réunions.

Nous allons aussi mener différentes réunions informatives avec des mises à jour et cela nous permettra d’établir le travail à faire dans l’avenir et de continuer à travailler entre les réunions pour préparer la réunion de Los Angeles.

---

Il y a des questions à propos de l’ordre du jour qui a été établi. Bien, je ne vois pas qu’il y a de commentaires. Alors, nous allons passer au point suivant. C’est une mise à jour du contrat pour l’incorporation d’ACIG qui vont nous donner leur soutien au niveau du secrétariat du GAC et avec plaisir, je vous informe que nous avons déjà un contrat ferme et que nous attendons pardon l’approbation finale de la part de l’ICANN. Mais, en réalité, ce n’est qu’une question formelle. Nous sommes pratiquement en mesure d’éclairer le processus terminé. Le contrat est déjà établi. Le processus a été long et nous avons pu profiter au maximum du soutien que peut nous fournir ACIG.

J’imagine que vous serez d’accord sur le fait que compte tenu de notre expérience précédente, cela était vraiment utile et en ce qui concerne l’information sur les rôles et les responsabilités et les clarifications nécessaires, voilà c’est la priorité suivant pour que vous sachiez qui vous devez contacter lorsque vous avez des consultations ou qui va être responsable de quoi. Tom, tu veux ajouter quelque chose?

TOM:

Merci Heather. Bonjour à tous. Avec le processus d’incorporation d’ACIG dans la fonction de soutien au GAC, nous sommes dans les étapes finales. Nous préparons des ressources d’informations pour vous en tant que membres du GAC. La première ressource sera disponible dans délais bref et c’est un document qui établit les rôles. Mes rôles à moi, de Michelle, les rôles d’autres collègues dans les fonctions de soutien du GAC.

---

C’est en quelque sorte des questions fréquentes pour que vous puissiez identifier rapidement la personne que vous devrez contacter quand vous avez besoin d’aide sur une question en particulier. Alors, voila le premier document d’une série de documents d’informations et d’autres ressources que nous allons préparer et que nous allons vous envoyer.

Aussi, pendant la réunion, nous allons vous consulter pour voir quel est l’information qui vous intéresse. On n’est qu’au début du processus.

CHAIR DRYDEN:

Merci beaucoup, c’est très utile. Je voudrai ajouter quelque chose. Nous avons de nouveaux représentant et de nouveaux membres au sein du GAC. Michelle qui est à droite se concentre tout particulièrement dans le travail avec les nouveaux membres. Elle leur donne du soutien pour qu’ils se mettent au courant à propos du travail du GAC et c’est une partie des documents d’informations qu’ACIG prépare pour nous. Alors, n’hésitez pas à vous mettre en contact avec Michelle, à vous présenter pour qu’elle puisse vous aider au cas où vous auriez des questions ou vous auriez besoin de soutien.

Je crois que nous pourrons maintenant avancer sur le prochain point de l’ordre du jour. Très bien. Le prochain point concerne l’élection du président et du vice président. Je cède la parole à Michelle qui est responsable de ce projet. En avril, j’ai envoyé un courriel avec la liste des candidats du GAC avec la proposition des personnes nommées pour la présidence et le vice présidence.

---

J’ai envoyé un rappel et je veux répéter l’information pour celui qui ne l’aurait pas encore reçu. Je crois que c’est important de le dire maintenant parce qu’il faut que je mette aussi l’accent sur le processus de nomination de la nouvelle présidence et de la nouvelle vice présidence. J’ai aussi des nominations que je partagerai avec vous. Si vous me le permettez madame la présidente, je prendrai les consultations des membres du GAC. Je serai là à votre disposition pendant toute la réunion si vous avez des questions à ce sujet.

A l’heure actuelle, la présidente et les vices présidents se trouvent à la fin de leurs mandats. Ils ont eu deux mandats consécutifs. Donc, ils ne peuvent pas continuer à exercer ces fonctions, donc tous les détails du processus d’élection sont disponibles dans les processus opérationnels du GAC dans le site web du GAC. Vous n’avez pas besoin de rentrer sur la section exclusive des membres du GAC, mais dans la partie générale du site web du GAC, le processus de nomination et d’élection sera géré par le secrétariat du GAC. Moi, j’en serai spécialement responsable et pendant cette réunion, je vous encourage à vous entretenir entre vous parce que nous allons vouloir avoir des nominations pour la nouvelle présidence et les trois nouvelles vices présidences.

Pour mercredi, j’en serais fort probablement les nominations que j’aurai reçues pendant la réunion et j’en verrai des détails de la nomination à la liste de diffusion du GAC et je les publierai aussi sur le site web du GAC pour que cette information soit disponible pour tous.

Les principes opérationnels du GAC ne disent pas trop sur le processus nomination. Nous avons accepté toute sorte de nomination au nom du personnel ainsi que d’autres personnes. La période de présentation des

---

candidatures sera close le 27 aout 2014 vers minuit je pense de ce jour là. J’espère bien pouvoir recevoir des candidatures pendant cette réunion. Dans la mesure du possible, les vices prédisent devraient refléter la diversité géographique et de développement de tous les membres. Rappelez-vous cela. Pour faire une nomination, vous pouvez vous rappelez de m’envoyer un courriel à l’adresse suivante [michelle@icag.au](mailto:michelle@icag.au) vous mettez le nom du candidat, le pays qu’il représente, la fonction pour laquelle cette personne présente sa candidature à moins que vous ne soyez vous-même que vous ne portiez votre candidature. Il est important que vous me disiez que vous êtes en train de présenter la candidature d’une personne qui est d’accord pour être présentée comme candidate.

Par le passé, pour chaque rôle, on nommait une personne qui était choisie à l’unanimité par le principe 32. Cependant, s’il y a plus d’un candidat pour la candidature de la présidence plus d’un candidat pour chacune de vice présidence pour faire une élection, je ne pense pas que le GAC ait fait des élections auparavant.

Ce type d’élections aura lieu pendant la préparation et pendant la prochaine réunion de la réunion à Los Angeles. Les membres du GAC qui ne pourront pas assister pourront voter par voie électronique. Au cas où il y aurait deux candidats ayant le même nombre de voix, le vote sera répéter, mais avec ces deux seuls candidats et au bout d’un intervalle d’une heure et si nous avons besoin d’une deuxième série de votes, les membres du GAC présents à Los Angles pourront participer aux élections. Le vote sera secret pas pour moi, mais pour le reste d’entre vous.

---

Chaque membre qui votera déterminera s’il veut faire publier sa décision ou pas. Cela signifie que l’on transmettra sa voix ou son vote par courriel. Nous allons organiser le processus du vote et le comptage des voix avec la supervision de la présidente et des vices présidents qui ne pourront pas présenter leurs candidatures pour une réélection au cas où il faudra faire une élection, nous enverrons les renseignements sur le déroulement de ce processus. Par le passé, nous avons parlé du besoin d’avoir plus de trois vices présidents. Nous l’avons dit dans la réunion de Durban ainsi que dans le groupe de travail sur les méthodes de travail.

C’est une question à résoudre encore, mais il y a déjà une décision où tout changement du nombre de vice présidents demandera une modification des principes opérationnels du GAC. Nous n’avons pas le temps de le faire maintenant. Pour le moment, donc, nous demandons la candidature d’une personne pour la présidence du GAC et de trois personnes pour les vices présidences du GAC.

Jusqu’ici, nous n’avons reçu qu’une candidature du premier ministre adjoint et fonctionnaire principal des finances du gouvernement du Monténégro. C’est monsieur le ministre de la société des informations et des télécommunications. Le gestionnaire du ccTLD pour le Monténégro il est professeur d’économie de l’université du Monténégro. Voilà toute l’information dont je dispose pour la partager avec vous. Est-ce que vous avez des questions sur le processus des élections?

---

CHAIR DRYDEN: Je ne vois aucune main levée. Le Royaume Uni prend la parole.

UNITED KINGDOM: Maintenant, à vrai dire, Michelle, je n’ai pas compris pour quelle fonction cette candidature est présentée.

MICHELLE: Merci de l’avoir dit. C’est pour l’une de vices présidences.

CHAIR DRYDEN: Est-ce qu’il y a une autre question?

UNITED KINGDOM: A vrai dire, c’est une question qui n’est pas tout à fait complémentaire de l’autre. Je ne sais pas si nous avons assez de temps dans l’ordre du jour pour présenter ceci, mais nous nous sommes déjà entretenus dans le groupe de haut niveau européen sur la gouvernance de l’internet et sur la responsabilité du GAC, la présidence, le profil et les compétences des personnes présentant leurs candidatures pour cette fonction. Si cela peut aider les collègues, nous pourrions vous présenter les conclusions de cette conversation ou peut être un peu plus tard au cours de la réunion. Merci.

---

CHAIR DRYDEN:

Je coirs que cette séance n’avait que le but de vous présenter enfin le déroulement du processus, mais s’il n’y a pas de commentaires ou de consultations supplémentaires pour Michelle.

IRAN:

Merci madame la présidente. Bonjour à tous. J’ignore les antécédents de cette discussion sur le nombre de vice présidents, deux ou trois vice présidents, mais s’il y a une idée par rapport à une augmentation au nombre des vices présidents, il faudrait que nous ayons un principe pour le faire. Il faudrait le faire sur une base régionale ou sur un autre critère. Il ne faut pas augmenter le nombre de vices présidents tout simplement parce qu’on veut l’augmenter. Il faudrait avoir un principe sur lequel être basé pour pouvoir déterminer quel sera le moyen ou la manière d’augmenter le nombre de vices présidents.

Normalement, les vices présidents doivent jouer un rôle, avoir des responsabilités. Ils doivent assister le président ou la présidente dans leurs fonctions sur le fait que s’il y a un vice président, il faudrait avoir un critère régional. Il faudrait trouver aussi les principes de rotation pour ce type de fonctions. Il faudrait qu’il y ait une rotation entre les différents pays et les différentes régions. Je ne sais pas quel est la base régionale pour le GAC. Je ne sais pas si c’est la même base régionale utilisée par l’ICANN.

Nous devrions, peut être, analyser cela parce qu’à l’heure actuelle, il y certaines inquiétude par rapport à l’organisation régionale au sein de l’ICANN elle-même. De toute façon, l’ajout d’une vice présidence devrait

---

tenir compte de la représentation régionale et être basée sur les procédures de rotation.

CHAIR DRYDEN:

Merci l’Iran. Je pense que c’est bon d’avoir cette conversation dans le groupe de travail qui analyse les méthodes de travail du GAC parce que je crois qu’ils sont liés à cette question.

EUROPEAN COMMISSION:

Merci beaucoup. Je suis ce que Mark a dit. Nous avons des demandes ou des exigences de l’union européenne par rapport à ce que nous estimerions être important en ce qui concerne les compétences pour remplir un certain rôle et diriger le GAC pour l’avenir. Je ne pense pas que nous devions en discuter maintenant ici, mais je pense que ce serait très utile de faire circuler cette information parmi les membres du GAC pour voir s’ils sont d’accord sur ces exigences parce qu’il y a certains points que nous voudrions revoir sur les compétences, la disponibilité par rapport aux personnes qui occupent la présidence, l’indépendance de la présidence. Donc, si cela ne vous dérange pas, nous voudrions bien diffuser tout cela à tous les membres de la liste de diffusion du GAC.

CHAIR DRYDEN:

Merci beaucoup la commission européenne. Je pense que nous aurons l’occasion dans le groupe de travail sur les méthodes de travail de discuter de ce point. Il est donc utile de tirer au clair quel le rôle des membres du GAC, des représentants du GAC pour comprendre les interactions qui s’établissent entre eux pendant les réunions. Et bien

---

sûr, nous devrions aligner cette compréhension et les attentes de tous, tout en sachant le rôle et les responsabilités de chacun. Cela serait vraiment très utile, très avantageux. Nous pouvons aller de l’avant. Je vois qu’il y a d’autres questions, mais ce point s’était tout simplement un point de renseignement, d’information sur la manière dont le processus allait se dérouler. Je voudrai bien aborder le prochain point.

Merci beaucoup. Donc, quelque chose de très rapide qui se trouve au point un et qui concerne le programme du soutien au déplacement du GAC. Nous avons ajouté ce point à l’ordre du jour parce que nous avons remarqué qu’il y a beaucoup de demandes de financement de déplacements et nous avons des critères concernant les voyages du GAC. Il y a une décision qui explique que le financement et son attribution font partie des responsabilités de la présidence et des vices présidences. Il faut donc que nous prenions une décision en nous basons sur les critères dont nous disposons. Je veux vous rappeler à vous tous. Voilà le processus et la manière dont nous l’approchons.

Quant au nombre des demandes que nous avons reçus, il y en a eu qui ont eu un financement régulier qui leur a été accordé. Il ne sera pas donc possible de garantir qu’ils continueront à recevoir ces fonds par suite du nombre des demandes de financement que nous avons reçus. Je veux mettre l’accent là-dessus pour que vous sachiez tous que cela ne se passera peut être pas de la même manière que pour le passé. Nous avons reçu trente boursier au total pour le GAC. Donc, cela s’ajoute au programme des boursiers de l’ICANN.

Comme je l’ai dit, le GAC gère les fonds qu’il reçoit de l’ICANN de manière indépendante ou de manière séparée. S’il faut réviser ce critère

---

pour que l’on nous aide avec cet intérêt croissant et le plus grand nombre des demandes de financement que nous recevons, il faut que nous fassions quelque chose et l’une des ces choses à faire c’est de considérer les critères pour le soutien au déplacement.

L’objectif sera peut être donc renforcé la capacité des pays en développement pour qu’ils puissent participer avec d’autres collègues dans ces réunions. Donc, c’est une note d’information pour vous tous concernant le financement des déplacements. Maintenant, nous allons aborder le deuxième point de l’ordre du jour.

Les deux premières puces disent:protection des OIG et protection de la croix rouge et du croissant rouge. Vous devez savoir tous et tout le monde doit avoir maintenant une lettre en date du 16 juin à envoyer par le comité du programme des nouveaux gTLD du conseil d’administration à l’organisation de soutien au noms génériques où l’on dit qu’elle croit qu’il y a des différences entre el GAC et l’avis que nous avons donné sur la GNSO ou entre le NGPC et l’approche qu’ils ont pris et celui de la GNSO.

Il y a là deux points, l’un d’eux concerne la protection des acronymes des OIG et l’autre concerne la protection pour la société de la croix rouge et du croissant rouge. Le conseil d’administration a écrit une lettre à la GNSO pour lui demander d’analyser ces thèmes afin de voir s’ils peuvent faire quelques ajustements pour que nous puissions conclure l’étude de cette question pendant cette étape même si cela ne suffit pas dans les prochaines étapes.

---

Il est donc important que nous prenions note de cette dernière mesure qui a été prise pour que nous sachions s’il faut que nous appliquions d’autres mesures pour notre part mis à part le suivi de cette question. Je pense que c’est une bonne référence pour nos propres délibérations pour pouvoir tenir compte de ces derniers événements. La protection des OIG concernant les sigles et les acronymes, non pas les noms parce que c’est là que nous avons vu qu’il y avait d’autres questions à discuter. C’est sur cela que nous avons travaillé.

Cela était le point central de notre effort au sein du GAC, enfin entre le GAC, les OIG, le comité du programme des nouveaux gTLD du conseil d’administration. Je sais que la représentante de l’OCDE a demandé d’avoir à en parler. Donc, je lui cède la parole.

OCDE:

Merci madame la présidente, messieurs les membres du GAC. Ce que je veux dire c’est que je vous remercie de faire un suivi de cette question. C’est une question très importante pour nous et je sais que c’est très important aussi pour certains représentants des gouvernements. Par rapport à la situation actuelle, nous avons lu cette lettre et nous avons été vraiment très intéressés par cela. Nous sommes très heureux de savoir que cette lettre est écrite et qu’elle a une portée importante ainsi que le comité du NGPC que du conseil d’administration le suggère à la GNSO pour voir si elle peut modifier la recommandation pour se rapprocher un peu plus d’une solution, la solution à laquelle le NGPC a travaillé et dont nous avons à dire qu’elle se rapprochait de la recommandation de la GNSO qui était la recommandation initiale du GAC.

---

Concernant la modification des mécanismes de notification, il y a aussi un certain groupe d’OIG ainsi que la présidence et la vice présidence du GAC. On fait certaines concessions, le NGPC a été vraiment très utile et nous estimons donc que la GNSO peut voir ce qui est arrivé et cette proposition pour une protection de deuxième niveau des acronymes et des sigles pendant cette étape, comme vous l’avez dit dans la mesure du possible dans cette étape pour ne pas avoir à aborder encore une fois la question dans des étapes futurs. Nous pouvons voir donc de la part du NGPC un certain type de solutions. Il y a une phrase concernant les OIG à la page 2 qui dit: « le NGPC ne prendra pas de mesures par rapport à l’avis du GAC concernant la protection des OIG et des OING avant la conclusion du PDP des OIG. »

Nous avons un débat qui dure depuis plus de deux ans. Ce n’est pas que l’avis du GAC mais aussi une concession concernant non pas les protections préventives, mais celles qui sont des protections de remédiassions ou des protections correctives. Il est dit très clairement qu’il faut qu’il y ait une sauvegarde où le NGPC s’occupera de donner aux OIG et un PDP qui nous pourra supprimer rien. Ce qu’il faudrait voir c’est d’améliorer les sauvegardes établies par le NGPC.

Nous avons donc, il me semble, reculer et les OIG s’inquiètent de cela. Nous sommes inquiètes de cela, nous les OIG. Nous voudrions donc avoir des éclaircissements et nous voudrions que le NGPC puisse confirmer cela. Je sais qu’au bout de trois ans, la présidence est frustrée, le GAC est frustré, les OIG sont extrêmement frustrés. Le GAC a donné son avis et ses recommandations sur les politiques publiques et il y a un intérêt pour donner une protection à ces acronymes des OIG.

---

Par rapport au deuxième niveau, nous voudrions insister sur le fait qu’il ne faut pas oublier le premier niveau pour les étapes à venir. L’avis du GAC est vraiment clair. Evidemment, cela n’est pas en ligne sur ce que la GNSO a proposer, mais nous ne savons pas pourquoi nous devons en discuter, mais il faut se rappeler qu’il y a un avis du GAC à cet égard et que cela se répète par rapport à la protection des noms, des sigles et des acronymes aussi bien pour le premier niveau.

Les problèmes ne sont pas les mêmes pour le premier niveau que pour le deuxième niveau et enfin, si nous pouvons demander quelque chose à la présidence et au GAC, c’est de clarifier à qui nous devons nous adresser parce que la décisions du conseil d’administration semble dire que c’est le président directeur général de l’ICANN qui doit enfin mener le dialogue sur les questions où il n’y a pas de consensus entre la GNSO et le GAC alors que c’est le NGPC qui a participé jusqu’ici et que c’est le NGPC qui a envoyé la lettre à la GNSO.

Je crois que c’est clair pour nous tous et pour tous les intervenants de voir clairement cette question et d’inclure les OIG dans cette discussion parce qu’à vrai dire la discussion du conseil d’administration de la GNSO, du GAC et de l’ALAC mentionne la GNSO, le GAC et l’ALAC, mais nous comprenons que nous sommes pas une unité constitutive identifiable dans les processus de l’ICANN, nous ne sommes pas un groupe. Voilà pourquoi ce groupe est tellement important pour nous.

CHAIR DRYDEN:

Merci beaucoup. Par rapport aux deux questions que vous avez posées. La première, je vais céder la parole à l’Australie pour qu’elle y réponde

---

parce qu’elle concerne les problèmes des étapes futurs, donc l’Australie maintenant.

AUSTRALIA:

Merci madame la présidente et merci à la coalition des OIG pour ces commentaires si utiles concernant la dernière de NGPC. En ce qui concerne les séries futurs. Je pense que c’est un ajout utile pour le groupe de travail sur les séries futures qui travaille sur un ensemble de thèmes assez limité. Je pense que ce thème pourrait être ajouté dans cette liste comme une espèce de sous thème dans ce groupe pour ainsi dire.

Je crois que le protégé a été clairement exprimé il y a peu de temps et c’est suffisamment large. Le groupe de travail s’occupe de travailler avec différents leaders. L’Argentine, par exemple, pour la question de noms géographiques, nous pourrions donc chercher un leader dans ce groupe de travail pour ce thème. Je ne sais pas à quel moment cela pourrait se faire, mais je regarde un peu madame la présidente pour voir un peu le moment où ceci pourrait être pris. Par rapport aux mécanismes de préventions et aux mécanismes de correction, je comprends ce qui se passe dans les OIG à cet égard. C’est quelque chose dont on a beaucoup discuté. On en a recommandé des mesures de remédiations dans le communiqué de Buenos Aires, on a dit les principes pour ce type d’approche pour avoir un système constant de notification.

L’opportunité et le moment de répondre c’est donc un développement au sein du processus sur lequel nous avons essayé d’avancer, de trouver

---

une solution qui soit utile pour tous. Par rapport à ce que les OIG ont dit, je pense que nous avons aussi reçu avec beaucoup de plaisir cette lettre du NGPC. Moi en particulier, je n’y ai pas participé. Enfin, je n’ai pas participé à ce processus. Je n’ai pas de processus où le conseil d’administration revienne vers les GNSO et qu’il lui demande reconsidérer ces recommandations.

Il se peut que je me trompe, mais il me semble que c’est utile pour le GAC, très utile pour le GAC d’analyser cela et surtout parce que nous allons avoir une réunion avec la GNSO et nous voulons donc souligner que nous voulons participer à ce travail. Nous sommes tous d’accord, je pense. Nous avons travaillé tous là-dessus pour que le GAC travaille au processus de développement des politiques de la GNSO d’une façon plus efficace pour avoir de meilleurs résultats. Je pense que nous pouvons dire dans l’avenir que nous allons avoir que le GAC ou certains membres du GAC peuvent participer à une étape précoce du développement des politiques pour avoir des résultats plus utiles.

Je pense que c’est utile d’analyser cela pour voir quelle est la meilleure modalité de participation de GAC dans les étapes précoces de ce processus.

CHAIR DRYDEN:

Merci beaucoup l’Australie. Je pense que c’est une bonne suggestion. A Votre deuxième question, bon j’ai une question sur la lettre. Vous avez parlé de la question du directeur général par rapport à ceci, mais je pense que c’est le NGPC qui a le leadership à cet égard et qui va

---

continuer à diriger tout cela. Je ne sais pas si vous pourriez nous dire plus clairement quel votre souci.

OCDE:

Dans la décision d’avril du conseil d’administration, l’on dit que la recommandation de la GNSO n’a pas été adoptée parce qu’il y a un conflit entre cette recommandation et celle du GAC et il semble que le conseil d’administration demande à la président ou au directeur général d’organiser un dialogue et il dit: GNSO, GAC et ALAC. Alors, nous croyons que le dialogue était enfin dirigé par le NGPC et pour répondre à certains points mentionnés par l’Australie en ce qui concerne les groupes de travail pour les séries à venir. Nous voudrions avoir davantage d’informations.

Cependant, il y a un avis du GAC pour les séries futurs et pour la protection des sigles au premier niveau. En ce qui concerne les mécanismes de corrections, le GAC et l’OIG on fait des grandes concessions à cet égard. Donc, nous voudrions voir que cela puisse être enfin clôturé. Quant au droit de remédiassions, il faudrait qu’il puisse éviter des dommages ou des problèmes aussi aux acronymes des OIG et la description avec le NGPC a été très utile. Je pense que cela a été interrompu par cette ligne que j’ai trouvée dans cette lettre que j’ai lue. Merci beaucoup.

CHAIR DRYDEN:

Alors, il me semble que nous pouvons voir les questions liées à la protection des premiers niveaux comme une partie des thèmes pour

---

l’avenir pour le groupe de travail. C’est toujours les sigles et les acronymes. Parfait. Je pense que nous pouvons donc nous occuper de cela comme des thèmes à l’intérieur des thèmes pour l’avenir. Il y a certains point dont nous devons nous entretenir avec le conseil d’administration et ou le NGPC. Nous allons nous réunir avec eux et nous pourrons leur présenter ces thèmes sur les prochaines étapes, comment nous allons gérer tout cela et quel est le rôle précis du directeur général dans ce groupe et ce que cela signifie par rapport à cette lettre.

Je trouve qu’il est assez clair, cette lettre met apparemment la question des ces aller retour sur la question ne permettent pas de voir clairement la question. Nous pouvons ensuite présenter toutes ces questions au conseil d’administration lorsque nous aurons notre réunion avec maintenant la croix rouge les Etats Unis et l’Iran.

CROIX ROUGE:

J’appartiens au comité international de la croix rouge en représentation du mouvement international du croix rouge et du croissant rouge. Merci, du soutien donné par le GAC aussi bien pour la croix rouge que pour le croissant rouge et pour toutes les demandes que nous ayons présenté. Nous savons que cette question a fait partie de vos activités. Nous vous en remercions. Nous espérons bien que la résolution sera satisfaisante dès que possible. Ce qui est important par rapport aux lectures des dernières communications liées à cette question, le premier point concerne la décision du conseil de comprendre exactement comment ces débats vont être facilités en ceux ayant trait aux parties intéressées, en ceux ayant trait aux recommandations parce

---

que le conseil va faciliter le débat entre d’autres parties et nous ne comprenons pas bien quels vont être les débats et qu’elle sera la fonction du GAC à l’égard de la protection de la croix rouge et du croissant rouge.

Nous voulons aussi savoir comment les dernières résolutions du conseil, c’est-à-dire comment on va établir les prochaines démarches pour promouvoir la mise en place et la participation complète des protections notamment après ce qui a été signalé dans le communiqué de Singapour qui a confirmé la protection des termes associés à la croix rouge et au croissant rouge international et l’inclusion des noms et des identificateurs des composantes respectives du mouvement dans chacun des langues concernées.

Voilà pourquoi les noms des sociétés de croix rouge et de croissant rouge nationales et aussi les noms et le sigle des acronymes des deux composantes internationales du comité international de la croix rouge et du FRSC de la fédération internationale du croissant rouge et de la croix rouge doivent être protégés. Enfin, je veux signaler quels sont les éléments de risque qui ont été mentionnée au préalable et le risque possible si ces termes n’étaient pas protégés. Comme nous avons dit, il y a beaucoup d’instances où il y a eu des fraudes où ces noms ont été mal utilisés et à l’égard des désastres pour essayer d’obtenir des fonds, c’est-à-dire qu’on a confiance au nom de la croix rouge.

Il faut donc le protéger absolument pour tout ce qui a trait aux droits internationaux et nous demandons au GAC de nous donner leur soutien.

---

CHAIR DRYDEN: Je passe la parole au Etats Unis.

UNITED STATES: Merci madame la présidente. Je voudrai exprimer ma reconnaissance aux collègues de la coalition des OIG et de la croix rouge et du croissant rouge. Les Etats Unis manifeste ou exprime sa solidarité avec ce qui a été mentionné aujourd’hui. J’aimerais vous donner la sécurité que vous devez savoir que les membres du GAC et vous comme membre du GAC, on a l’intention de continuer de l’avant avec le conseil existant.

Si cela vous aide, je peux vous offrir ce type de garantie et je suis d’accord avec l’Australie. Par rapport à cette lettre, je crois que c’est peut être la première fois où nous avons vu en quelque sorte une ouverture vers le conseil par rapport à la GNSO en suggérant que peut être faudrait il considérer la politique existante.

J’espère que cela sera utile et lors de notre réunion avec la GNSO, j’espère pouvoir évaluer ça plus clairement. Vers l’avenir, je crois que nous pouvons considérer aussi de prendre cette question comme un témoin pour le travail actuel entre la GNSO et le GAC. Le groupe de travail est petit. On a commencé les mises à jour de notre travail pendant cette réunion, mais nous essayons de faciliter les commentaires de la part du GAC pour évaluer la protée de la GNSO. Cela peut être servir aussi comme un cas témoin parce que le travaille du GAC et de la GNSO dans ces questions très importantes ont pris des démarches différentes.

---

Les travaux ont été fait en six lots et je crois que cela ne doit pas continuer et la question doit être traitée de manière conjointe avec des délibérations séparées, c'est-à-dire d'un coté l'organisation de soutien et d'autre part le comité. J'espère pouvoir aborder cette question et indiquer clairement que nous voulons avoir un échange avec ce que nous voulons faire partie de leurs délibérations pour déterminer s'il est vraiment nécessaire de mener un nouveau PDP. Je remercie les collaborateurs de la croix rouge et des autres OIG de leurs commentaires. Merci.

CHAIR DRYDEN:

Merci. L'Iran prend la parole.

IRAN:

merci madame la présidente. Je considère que nous ne devons pas nous limiter à présenter la question lors des prochaines délibérations avec les autres entités au sein de l'ICANN pour chercher une réponse à ces questions. Je crois qu'il nous faut aborder ces questions avec des actions plus sérieuses, plus fermes. Il faudrait écrire au conseil de l'administration de l'ICANN et leur dire quels sont nos préoccupations pour même nos frustrations, nos désillusions par rapport aux progrès des travaux de ces deux entités qui bien des fois ont eu de visions différentes, mais qui continuent à travailler et cela ne représente pas un bon message pour le monde extérieur, en particulier les prochains points de l'ordre du jour lorsque nous allons parler de la responsabilité de l'ICANN. Bien, ceci est aussi inclus dans cette question.



---

Il devrait y avoir une protection permanente et efficace, mettre sur un pied d’égalité les noms du processus des marques commerciales. C’est quelque chose d’inacceptable et il faudrait réagir contre cela de manière très ferme.

Il faut voir si cela amène vers un mécanisme concernant le centre d’informations sur les marques et cela pourrait représenter l’épuisement des ressources disponibles pour le croissant rouge et la croix rouge. Voilà donc un autre aspect de cette question qui me préoccupe vraiment. Je considère donc que nous devons établir un message ferme dans notre communiqué par rapport à l’impossibilité de poursuivre l’avis du GAC avec la précision et les délais nécessaires.

J’espère que nous serons en mesure de nous mettre d’accord sur un texte capable d’établir cette idée.

CHAIR DRYDEN:

Merci. La Suisse prend la parole.

SWISS:

Par cette question de protection des organisations internationales et de leurs acronymes. Nous sommes aussi un peu désappointée par ce mécanisme qui est très complexe où nous avons des va et vient d’opinions entre différents forum à l’intérieur de l’ICANN. A la fin, on a l’impression que l’on fait deux pas en avant et puis la fois suivante un pas en arrière. Je dois dire c’est assez frustrant et pour les OIG et aussi pour une partie des pays membres du GAC parce qu’on n’en a pas l’impression qu’on va arriver à une solution vraiment satisfaisante et

---

relativement simple. Nous pensons qu’en effet les organisations internationales doivent avoir une protection permanente et efficace comme l’ont dit les précédents intervenants. Et nous pensons aussi qu’un message ferme doit être donné du GAC pour qu’on trouve une solution rapidement et qu’on évite des questions d’interprétation et aussi de rejeter la balle d’un camp à l’autre sur cette question des protections des noms de premier niveau et aussi de deuxième niveau.

CHAIR DRYDEN:

Merci la Suisse. Maintenant, nous avons l’Indonésie.

INDONESIA:

Merci madame la présidente. Suite aux réunions du GAC, j’ai suivi les réunions de GAC à plusieurs reprises et je crois que nous avons de plus en plus de questions à traiter ici et que cela devient de plus en plus long d’analyser ces questions. On a de plus en plus de désaccords parmi les membres entre le GAC et d’autres comités qui font partie de l’ICANN. Madame la présidente, je vous propose si cela est possible de mener des délibérations entre nous pour voir quels sont les questions centrales qui normalement devraient être traités par le GAC. Au lieu de voir les cas de manière individuelle, on pourrait traiter les questions qui normalement nous concernent. Par exemple, à Singapour, nous avons consacré beaucoup de temps pour parler de.wine et.vin et les choses de genre.

Il est clair qu’on a des problèmes avec les noms. S’il on a besoin de concerner le centre d’échanges d’informations sur les marques, il faut

---

dire de changer les Statuts. Il y a différentes options, alors il faut dire que le nom d'un TLD n'est pas différent de celui de l'institution. Ce nom c'est la propriété de l'ICANN et il n'est octroyé qu'à une institution qui peut l'utiliser pendant que l'ICANN le décide ainsi.

Je partage mes opinions avec celles d'IRAN et du Royaume Uni c'est-à-dire, on a besoin de trop longtemps au sein du GAC et au sein de conseil d'administration pour de questions liées aux noms par exemple. Alors, il faut pouvoir traiter toutes ces questions en interne et puis voir comment on veut voir les propositions du GAC refléter au sein du conseil d'administration. Il faudrait établir ce que l'on peut faire pour aider l'ICANN et nous assurer que tous les débats au sein du GAC et entre les membres du GAC puissent être écoutés et prises en considération effectivement par le conseil d'administration de l'ICANN.

CHAIR DRYDEN:

Merci l'Indonésie. J'ai une demande du Sri Lanka pour prendre la parole et puis on va clôturer la liste d'intervention. Nous allons faire un récapitulatif et nous allons aller de l'avant. Sri Lanka s'il vous plait.

SRI LANKA:

Merci Heather. Je vais être bref. Je veux signaler tout particulièrement que je suis d'accord avec les interventions précédentes et je tiens de mettre le point sur un aspect présenté par Mark du Royaume Uni. Je considère qu'il y a le besoin d'avoir un message ferme, un message transmis par le GAC comme un avis consensuel en indiquant que ces noms protégés par le droit international ne devraient pas être amenés au niveau d'autres marques commerciales et qu'ils pourraient être traités par le centre d'échanges d'informations sur les marques. Je crois qu'il faut transmettre un message clair à partir du GAC pour ce qui est des sigles et acronymes que nous discutons en ce moment. Merci.

CHAIR DRYDEN:

Merci le Sri Lanka. Très bien, il est clair que nous avons des questions qu’il faut clarifier. On a besoin de la clarification du conseil par rapport aux OIG et aussi du côté de la croix rouge et du croissant rouge. Lorsque nous allons parler avec la GNSO, il faudrait leur signaler que cette question est importante pour nous encore et que nous voulons travailler avec eux afin de pouvoir résoudre ces questions et essayer d’arriver à une solution des les plus brefs délais. Et nous voulons aussi communiquer du point de vu du GAC, nos préoccupations et réaffirmer l’avis que nous avons déjà donné.

Il est clair qu’il y a beaucoup de soutien pour continuer à favoriser ou à mettre en place cet avis et de faire attention à toutes ces questions traitées par le NGPC et d’autres parties de la communauté et cela on peut le faire à travers notre communiqué ou même par lettre, mais je vois clairement qu’il y a un intérêt pour réaffirmer les avis du GAC, les opinions du GAC et essayer de clarifier que nous voulons une solution le plus vite possible, une solution à ces questions bien entendu. Et nous espérons pouvoir recevoir la confirmation sur le progrès de ce processus suite à cette action de notre part.

Je voudrai faire deux ou trois commentaires. Cela nous a pris déjà pas mal de temps et il faut dire que nous avons un rapport de la part du personnel pour 3h30 et je ne sais pas si Christine est déjà arrivée. On peut passer à ce rapport du personnel de l’ICANN et puis continuer avec les autres questions qui sont incluses dans notre ordre du jour.

---

CHRISTINE: Une autre option. Syrus et Akram vont aussi participer. On nous a dit qu’à 4 heures, ils avaient une pause. Je vais interrompre la réunion maintenant. Si vous voulez faire la pause, alors à 4h30 on peut répondre à toutes les questions. Vous êtes d’accord?

CHAIR DRYDEN: Ok. Alors, tu peux revenir après notre pause à nous pour pouvoir continuer à traiter nos questions.

CHRISTINE: Ok, très bien. Toute l’équipe sera présentée ici.

CHAIR DRYDEN: Merci Christine. Nous continuons donc. Dans l’ordre du jour, on les chaînes de caractères spécifiques et des questions en cours. Voilà, je vois la Belgique.

BELGIUM: Merci madame la présidente. En premier lieu, la Belgique prend note de la décision du NGPC par rapport à la chaîne de caractères.spa. Nous considérons que cette décision est vague. Le processus ultérieur n’a pas de transparence et en conséquence nous pensons qu’en première instance, nous devrions demander une clarification au NGPC à travers le GAC pour savoir ce qu’ils veulent dire par cet énoncé combiné, disant qu’ils acceptent l’avis du GAC et que l’on va procéder à continuer le processus normal. Cela a besoin d’être éclairci.

---

Il faut aussi savoir quels sont les démarches suivantes.

CHAIR DRYDEN:

Merci la Belgique. Alors, nous avons une proposition pour demander des clarifications au NGPC depuis le GAC par rapport à cet aspect de la réponse du NGPC en ce qui concerne la chaîne de caractères.spa. Le Royaume Uni.

UNITED KINGDOM:

Merci madame la présidente. Je veux revenir sur la question de la protection des enfants. C’est une question vraiment importante qui a été présentée par le GAC au conseil auparavant. Je crois que ce thème a été aussi traité dans d’autres avis précédents. Il y a des candidatures aux noms de domaines de premier niveau qui font référence à cette communauté qui implique les enfants comme.toys.game qui correspond aux jeux en français..kids enfin et j’ai su qu’il y a une lettre de l’alliance pour la sécurité des enfants en ligne en Europe et que l’on a écrit au PDG et il n’y a pas de réponse après un certain temps.

Cette alliance est connue par les experts du Royaume Uni qui sont des membres de cette alliance. Ils ont fait des propositions pour avoir des codes de pratique ou des directives pour que les opérateurs de registres mettent en place par rapport à ces noms de domaines. Ceci entraînerait des mesures qui devraient être mises en place sous des conditions contractuelles d’après ce que je comprend pour pouvoir assurer qu’il y ait suffisamment de sauvegardes pour protéger les enfants qui vont accéder dans des sociétés par le biais des sites web qui utilisent ces

---

noms de domaines ou celles qui offrent des activités interactives en ligne.

La lettre entre en détails sur les sauvegardes que l’on devrait conserver à ce sujet. Je veux donc reprendre la question et souligner un exemple où nous voyons que le message que nous avons transmis par rapport aux besoins des enfants n’a pas été pris en compte. On ne nous a pas donné une réponse à la lettre. Cela était discuté dans le groupe européen des représentants du GAC et il y a une préoccupation partagée à cet égard.

Nous voulons donc attirer votre attention sur cette question ici au sein du comité du GAC. Cette lettre nous pouvons la partager avec les collègues du comité afin de conclure que nous pouvons incorporer un avis à la fin de cette réunion aussi pour le conseil d’administration. Pour tenir compte des propositions par cette alliance dans la lettre justement.

CHAIR DRYDEN:

Merci le Royaume Uni. Maintenant l’Union européenne prend la parole

EUROPEAN COMMISSION:

Merci. Nous voudrions dire notre grande déception sur le fait que l’ICANN ait complété tout ceci et sans tenir compte des soucis profonds exprimés par les membres de l’Union européenne et d’autres membres au sein du GAC concernant le thème du.wine et.vin. Je ne veux pas répéter tout ce qui a déjà été dit, mais je veux souligner qu’il s’agit de signes distinctifs tels que les marques commerciales qui montrent la

---

qualité des biens et leurs attachements aux régions géographiques et c’est un thème qui est extrêmement important pour nous.

Il s’agit aussi de biens essentiels pour certaines régions comme cela pourrait être le cas de la région de Mendoza ou Rioja ou de Napa vallée. Alors c’est pour cette raison que nous ne pouvons pas accepter que ces deux gTLD soient délégués sans les sauvegardes appropriées. Nous avons essayé au moyen d négociations d’utiliser l’approche multi-parties prenantes avec la participation de l’industrie. Je ne parle pas que de l’industrie vinicole européenne, mais aussi de l’industrie de l’Amérique pour travailler avec les candidats et essayer de trouver une solution à ce problème parce que nous savons que ce forum n’est pas le lieu approprié pour discuter de l’interprétation du droit international qui nous assiste dans ce domaine.

Ce n’est pas le lieu pour se faire ainsi. Ce n’est pas le lieu où l’on peut résoudre ceci et si nous ne sommes pas capables de prendre une solution multi-parties prenantes, nous devons trouver une manière, parvenir à une entente commune, à une solution par rapport à ce qui peut être fait. L’union européenne ne peut pas se payer le luxe de voir et utiliser de manière indu des chaînes de caractères qui vont discréditer et endommager les noms de ces régions, la Rioja en Europe, Champagne ou Porto ou Bordeaux ou enfin Toquai ou ce que vous voudrez. Je pourrai continuer à parler de l’Union européenne ou de la vallée de Napa, Santa Barbra aux Etats Unis, ou long Island, même en Argentine et ainsi de suite.

Je voudrai aussi signaler que le processus de prise de décisions sur ces thèmes là a été jusqu’ici, a complètement manqué de transparence ce

---

processus. Lorsque nous présentons une demande pour avoir des solutions des remédiassions au sein de l’ICANN, vous présentez les mêmes personnes et vous vous plainiez de l’évaluation qui est faite.

Nous croyons que c’est un principe élémentaire d’une société démocratique d’avoir une procédure de remédiassions qui puisse être hors de la portée des personnes qui se plaignent de cela. Je crois que c’est clair. Je pense que l’ICANN a besoin de réformes profondes pour l’approche pour ce type de thèmes et nous savons que nous avons maintenant une procédure de révision de la responsabilité de l’ICANN et quant à ceux qui concernent le GAC, je dois dire qu’il y a eu des grandes défaillances dans la gestion de ce thème parce que l’on a ignoré le principe opérationnel 49 indiquant que lorsqu’il n’y a pas de consensus, toutes les opinions exprimées par les membres du GAC doivent être transmises au conseil d’administration et cela n’a pas été le cas.

Heather n’a jamais fait partie de ce processus et nous ne a pas informé de ce qui s’est passé dans les réunions du conseil d’administration. Je pense que tout cela nous met dans une situation où l’on remet en question la crédibilité de l’ICANN en elle-même et pour l’Union européenne c’est quelque chose de clair. Nous n’allons pas accepter ce type de situation dans les années à venir. Nous demandons donc une réforme profonde de l’ICANN. Je crois qu’il importe aussi que l’ICANN respecte ses propres règlements parce qu’il faut respecter aussi bien les lois locales que les lois internationales.

Nous sommes dans une situation où il faut que nous commençons à aborder ces thèmes de cette manière. Dans la perspective européenne, je dois dire que nous allons continuer à protéger nos indicateurs

---

géographiques qui sont très importants pour la survie ou pour la vie de européens et nous allons continuer à les défendre aussi bien ici que partout dans l’ICANN, mais on peut vous assurer que nous n’allons pas hésiter à entreprendre des actions en justice au sein de l’Union européenne pour arrêter ceci.

CHAIR DRYDEN:

Merci la commission européenne. Avant de passer au prochain orateur, je crois qu’il faut mentionner que je soutiens la décision de communiquer le nombre de points de vues que j’ai commenté comme j’ai déjà fait et qu’il y a eu aussi une demande aux membres du GAC pour qu’ils présentent leurs points de vues de manière individuelle. C’est une partie des efforts de la réunion de Buenos Aires et cela est apparu dans le communiqué. C’est l’une de modalités que nous avons utilisé, c’était fait justement pour que tout le monde puisse le faire parce que je pense qu’il y a beaucoup de membres de GAC qui sont ici présents qui ont, enfin, des opinions très fortes par rapport à cet égard.

C’est un thème très important et les membres individuels du GAC et les gouvernements peuvent exprimer leurs opinions directement auprès de la communauté du NGPC. Il n’y a pas d’obstacles pour le faire. Alors, comme je l’ai dit, je crois qu’il est très important que vous compreniez que je soutiens la décision qui a été prise. Je crois qu’en termes fondamentaux, nous devons rappeler comme même si ce processus a été très difficile. Il est vrai que grâce à ce processus, nous comprenons beaucoup mieux quels sont les points controversés et ce pour que nous puissions dans l’avenir prendre des résolutions.

---

Comme vous l’avez dit, il y a des débats dans d’autres forums qui abordent ces mêmes thèmes et nous espérons que ces débats continuerons de poursuivre. La France et les Etats qui demandent d’avoir la parole.

FRANCE:

Je dois rappeler au nom de la France notre opposition totale à une délégation sans conditions de noms de domaines.vin et.wine et rappeler également tout le soutien que nous pouvons porter à des négociations sur ces conditions de délégation entre les candidats à la délégation et le secteur viticole au niveau mondial. Nous rappelons d’ailleurs que la commission européenne, à ce sujet, a invité tous les acteurs, tous les producteurs de vin au niveau mondial à venir participer aux négociations.

Nous devons également à notre tour malheureusement souligner la gestion déplorable de ce sujet.vin et.wine par le board comme par même madame la présidente qui ont entamé largement, non seulement la confiance du gouvernement français en l’ICANN, mais encore et malheureusement la légitimité de cette organisation dont les décisions ont des conséquences que nos citoyens sont incapables de comprendre.

Je veux rappeler que, pour nous, ce qui s’est passé à Singapour est très simple du point de vue du Board. Le board nous a menti, menti au gouvernement par omission et par action en dissimulant avoir pris une résolution autorisant la poursuite du processus de délégation et encore une fois, je dois, malheureusement, insister sur votre propre

---

responsabilité madame la présidente puisque nous considérons que vous avez manqué à vos engagements par deux fois.

D’abord, en tant que présidente du GAC en envoyant au nom de tous les gouvernements une lettre le 9 septembre 2013 que vous n’auriez pas dû envoyer puisqu’elle ne reflétait aucun consensus entre les gouvernements. Et ensuite, en tant que liaison au GAC puisque vous refusez désormais d’assister à des réunions du board auxquels nous pensons au contraire que vous devriez assister puisque vous dites que vous nous dites maintenant que vous comprenez mieux le sujet pour relayer les positions de tous les gouvernements.

J’insiste également auprès de vous tous chers collègues sur le fait que nous avons comme même continuer à jouer le jeu de l’ICANN en déposant ces requêtes en considération avec six autres pays et d’autres acteurs qui sont les premières déposées par des gouvernements à l’ICANN et je ne vous invite pas à essayer ce mécanisme puisqu’il s’avère totalement comme l’a rappelé le commission européenne. Ces recours ont été évalués par une instance dont cinq des six membres avaient pris part aux résolutions du board en question et que les recommandations issues du NGPC donc ont été ensuite ré accepté par les mêmes membres.

Comme la commission européenne, je dois vous préciser enfin que la France reste néanmoins résolue à prendre toutes les mesures qui vont maintenant s’imposer à elle au plan juridique pour éviter une utilisation frauduleuse de ce nom de domaine au deuxième niveau en Europe.  
Merci beaucoup.



---

que je l’ai dit clairement, mais je veux le répéter. C’est toutes nos positions étaient claires.

CHAIR DRYDEN:

Merci beaucoup les Etats Unis. Puis l’Espagne, la commission Africaine et le Portugal. Et puis, nous avons le Portugal, l’Espagne et la commissions de l’Union Africaine. Excusez-moi de l’erreur. Le Portugal prend la parole.

PROTUGAL:

Je vais parler portugais. La question que je veux présenter ou le point que je veux présenter concerne. Wine et je veux dire quelque chose à part tout ce qui a été dit jusqu’ici. La question sur ce.wine et.vin constitue malheureusement l’un des plus malheureux moments du GAC. Le premier concernait.amazone et puis.Patagonie et puis maintenant la question qui nous convoque ici c’est.vin et.wine. Les pays inquiets de la cession de ces gTLD n’ont rien à voir avec cela représentés dans les sauvegardes.

S’il n’y a pas de sauvegardes accordées, c’est que nous pensons qu’il y a une action de mauvaise fois. Cette question des indications géographiques est une question qui a un grand effet dans le domaine politiques et elle n’a pas été résolue cette question au niveau du.wine. On ne cherche ça à le résoudre que dans le domaine de l’ICANN. D’autre part, l’ICANN devrait pouvoir présenter ceci dans le DNS, mais l’ICANN ne peut pas créer des problèmes économiques aux pays par les actions qu’elle entreprend.

---

En partant du GAC pour ces problèmes concernant les noms de domaines, plusieurs gouvernements ont fait comprendre que ces questions de noms de domaines provoquent des problèmes économiques au pays et provoquent des atteintes à l’intérêt public de ces pays. Donc, la délégation de ces noms aurait des conséquences très mauvaises. Il faut donc que cela soit discuté à un autre niveau parce que le GAC n’a pas la capacité pour résoudre, pour trouver une résolution à ces situations.

Je crois que quelque part c’est un bon point parce que cela nous oblige à réfléchir sur l’écosystème actuel de l’internet et cela nous permet de voir aussi jusqu’à quel point nous travaillons dans la défense de l’intérêt public et ce qu’est la défense du bien public et quel est le rôle de l’ICANN dans l’intérêt public et quel est la légitimité de l’ICANN en ce sens qu’elle crée des problèmes en différents pays. Merci le Portugal.

CHAIR DRYDEN:

Merci le Portugal. Maintenant, j’ai l’Espagne.

SPAIN:

Merci Heather. Je vais parler en espagnol de notre part, nous ne pouvons que soutenir que ce qui a été dit par la commission européenne, la France et le Portugal. En effet, les Etats Unis ont mentionné qu’il y a que nous discutons la question et je suis tout à fait d’accord depuis Beijing que nous discutons de la question de la délégation de ces deux nouveaux domaines et nous avons démontré que nous n’avons pas réussi ici au GAC. Nous avons démontré que nous

---

n’avons pas été capables de donner un avis au conseil d’administration de l’ICANN.

On a démontré que les négociations n’ont pas été réussies. Alors, il faut laisser que les forums approprié de la propriété intellectuelle comme WIPO ou d’autres qui définissent quels sont les règles internationales par rapport à cette question. Pendant ce temps, si l’ICANN veut respecter les décisions prises dans les forums appropriés, la seule solution en matière de protection de l’intérêt public et de ne pas procéder à la délégation de ces domaines. C’est la question en suspend jusqu’à ce que les forums concernés puissent se mettre d’accord. Autrement, l’ICANN ferait une énorme erreur en décidant avant le traitement de la question dans d’autres forums.

Nous, ici, nous devons défendre l’intérêt public. C’est notre seule souci. Le problème est que la délégation de ces deux domaines nous amène à un effet de boule de neige et nous sommes préoccupés que l’on ne soit pas en mesure de protéger l’intérêt public dans ce modèle de multiples parties prenante.

Alors, l’ICANN appelle à une réforme non seulement du GAC, mais de l’ICANN elle-même sur la base de la défaillance de l’ICANN dans le traitement de la délégation de ces deux domaines. Voilà c’est quelque chose qui nous préoccupe énormément. Le problème de multiples parties prenantes et soutenu par nous, mais nous ne pouvons tolérer en aucun cas que l’ICANN en tant que partie fondamentale de ce modèle ne protège pas l’intérêt public manifesté par la majorité des personnes ici présentes. Merci.



---

l’ICANN, on en a suivi toutes les démarches du processus des gTLD. On a présenté des candidatures, on a présenté ce qu’il fallait et on nous a dit: il faut attendre jusqu’à ce que nous faisons la révision de nos processus.

L’IRP, révise les statuts de l’ICANN où ce processus de révision concerne les activités de conseil parce que nous n’avons pas compris de quoi on parle. Mais je veux dire quelque chose sur les gens, sur la frustration lorsqu’on n’arrive pas à comprendre ce qui se passe parce que si on le comprend on peut faire quelque choses ou prendre une position, mais on ne peut pas le faire parce qu’on ne comprend pas ce qui se passe.

Le problème avec.Africa c'est-à-dire cela frustre de telle manière le continent africain que toute décision pouvant être prise sur toute autre question pourrait ne pas avoir le soutien de l’Afrique parce qu’il semblerait que l’Afrique n’est pas bien traitée et.Africa non plus.

Comme je l’ai dit, nous soutenons les Statuts de l’ICANN et les processus, mais cet IRP nous amène à un processus interminable, un processus que nous ne comprenons pas, que nous n’avons pas compris et nous ne savons pas ce qui va se passer après. Et si on a une décision au sein de GAC, du conseil et même de l’ICANN, nous n’allons pas savoir quelle est l’alternative qui sera présentée à l’Afrique. Et l’Afrique a besoin d’être informé. Je peux vous dire qu’il y a beaucoup d’institutions qui attendent pour utiliser cette frustration ailleurs ou dans un autre aspect et nous, nous ne voulons pas que l’Afrique soit utilisée par d’autres institutions parce que nous en tant que gouvernements, la plupart de temps, nous voulons nous sentir aise.

---

Les gouvernements veulent occuper une place où il y ait des votes où ils puissent travailler. Aujourd'hui, on vient à l'ICANN. On en prend au processus d'être dans un site où n'a droit ni au vote, ni au veto, on se sent maltraités. Comment dire, ce n'est pas parce que les français disent comme de la main gauche, mais vous pouvez voir qu'il n'y a pas beaucoup d'Africains ici et vous n'allez pas les voir non plus dans les réunions de haut niveau et peut être vous ne les verrez jamais parce que franchement cela on ne le comprend pas.

Le manque de communication entre l'ICANN et les Etats membres fait que les gens n'insistent pas dans un site où ils pensent qu'ils ne vont pas obtenir ce qu'ils veulent et cela est très dangereux pour tout le continent auquel il reste dehors tout simplement parce que vous voulez suivre un processus qui peut être censé dans un autre site, mais qui n'est pas sensé dans l'aspect général. L'Afrique est très frustrée et il faut faire quelque chose à cet égard. Il faut comprendre ce qui se passe et il faut assurer que notre communication avec les comités techniques est correcte.

Vos décisions, vos avis sur Africa fait l'objet d'un défi et je ne veux pas le répéter, mais c'est un processus à non plus finir. Il nous faut être sûr que si cet IRP devra être fini à un certain moment. Cela ne peut pas continuer toujours. On n'a pas le temps pour qu'un comité mène un débat sur l'Afrique sans les africains parce que le panel n'a aucune entité africaine et c'est une question qui affecte l'Afrique.

En conséquence, nous sommes en position de voir une question africaine qui est débattue par des noms africains et on ne nous dit pas quand est ce que ce processus sera fini. Alors, on est en train de

---

gaspiller notre temps, nos ressources et on va perdre le soutien de nos amis. Je suis désolé d'être si dur dans mes manifestations, mais je veux exprimer notre frustration qui a trait au processus de. Africa.

Nous voulons que ce processus soit arrêté, que Africa soit délégué le plutôt possible. Merci madame la présidente. Excusez-moi de la longueur de mon exposé.

CHAIR DRYDEN:

Merci la commission africaine d'avoir souligné la question parce qu'il s'agit de quelque chose qui est toujours en attente au sein de l'ICANN. Je veux aussi souligner la question de la communication, l'importance des communications et en même temps l'inclusion dans le processus sur ce que vous avez mentionné justement la représentation africaine.

Il faut donc faire attention à ce problème si on se à l'objection du consensus du GAC. Vous savez que la résolution sera satisfaisante pour vous. Je vous remercie d'avoir présenté la question et comme je vous l'ai déjà mentionné, nous allons mener une réunion avec le conseil et je crois que ce sera le moment de présenter les problèmes que nous venons de mentionner pour avoir une réponse directe du conseil. Merci.

Très bien. Maintenant, l'Indonésie, le Pérou et puis je crois que nous allons faire la pause café.

INDONESIA:

Ce débat était très intéressant. Cela m'a rappelé aussi le débat que nous avons eu lors de la conférence mondiale sur l'espace extérieur. Je ne

---

sais pas si vous vous souvenez que l’on parlait de l’espace altéré et là on parlait de celui qui était le propriétaire de la lune et des systèmes de satellites et ici nous parlons de.Afrique. vin.wine et c’est des questions semblables. Espérons donc que nous puissions comprendre qu’il faut discuter de la manière dont il faut résoudre cette question parce que s’il n’y a pas de solutions, les pays feront ce qu’il faudrait faire et ils se serviront de tous moyens à leurs portée pour s’assurer de satisfaire leurs besoins.

Cela peut signifier plusieurs choses. Par exemple, un accès limité à l’internet mondial. Cela peut bloquer certains ccTLD et ainsi de suite et si c’est le cas, il se peut que nous ayons des problèmes mondiaux en ce qui concerne l’internet.

Madame la présidente, je ne veux pas que ce soit le cas. Pour le plus grand bien des pays et de tous les peuples. Nous devons nous assurer du fait que certains pays ou certaines régions ne développeront pas leurs propres systèmes et qu’ils seront déconnectés ou qu’ils auront des connexions limitées à l’accès de l’internet mondial. Nous devons discuter de ces questions pour nous assurer que l’internet continuera pour de très longues années à fonctionner de manière mondiale et j’espère que sous votre direction, nous pourrions discuter de ce qui peut être fait.

Comme l’un des collègues qui m’a précédé l’a dit, il faudrait considérer une restructuration de l’ICANN pour pouvoir comment l’on peut restructurer le conseil d’administration ou le conseil du GAC ou ce que nous pouvons faire avec l’OMC ou avec l’Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Donc, je vous fais confiance en tant que

---

présidente. Je vous fais confiance en tant que présidente pour les années à venir.

CHAIR DRYDEN:

Merci l’Indonésie. Maintenant, le Pérou et puis l’Italie et la Suisse et puis je dois arrêter la liste des orateurs. Le Pérou maintenant s’il vous plait.

PEROU:

Merci Heather. Je voudrai parler espagnol s’il vous plait. Le Pérou veut rejoindre ce que les collègues ont dit par rapport à.vin et.wine. Nous soutenons la position européenne non seulement parce qu’elle est juste et parce qu’elle concerne les principes, mais aussi parce que la question de.vin et.wine aura en fin de compte les mêmes effets que la question de.amazone. Nous sommes inquiets de voir l’absence de sauvegardes pour les noms génériques. J’ai vu il y a peu de temps dans la question de nouveaux domaines que l’on est en train de considérer, j’ai vu.coffee. Est-ce que quelqu’un parmi les membres du conseil d’administration ont pensé à ce que le café représente pour une série de pays dans le monde, pour une série de pays qui ne produisent que du café.

Mais, il y a une entreprise d’un seul pays qui croit avoir le pouvoir de représenter d’une manière potentielle toutes les personnes qui peuvent commercialiser du café sur internet. Qu’est ce qui va se passer dans l’avenir si une entreprise peut être chinoise ou peut être des Etats Unis voudra enregistrer le mot kinoi. Le mot kinoi est à nous, c’est un mot de la langue ketchoi. C’est nous qui produisons le Kenoi, Elle n’est produite

---

que dans les pays de la région des Andes. Est-ce que nous pourrions donc réclamer nos droits sur le mot kinoi et ainsi de suite. Il y a toute une série d'exemples que je pourrai enfin rappeler et qui sont parfaitement applicables à ce même débat et qui rendent nécessaire une réflexion sur l'urgence d'une inclusion de nouvelles sauvegardes qui nous permettent d'être dans une situation infiniment meilleure par rapport aux candidatures des registres comme celle de.wine et.vin.

Je crois que nous représentons tous ici chacun de nous nos pays et que nous représentons ici les positions de nos pays, mais, en fait, nous avons une responsabilisé qui est double. Nous n'avons pas que la voix. Nous ne sommes pas que des protes paroles du message de nos pays, il faut que nous trouvions aussi le moyen de faire entendre notre voix par chacun de nos collègues. Et là ce que je veux dire c'est que je parle des pays dont les positions sont les moins représentées dans cette salle. C'est-à-dire, il s'agit de positions assez radicales qui nous ne permettent pas d'aller de l'avant et non seulement face à.vin.wine, mais aussi il ne nous permette pas d'avancer sur d'autres points qui font que l'ICANN perde en fin de compte la partie et que l'ICANN perde son espace et qu'elle perde sa crédibilité.

Donc, mis à part la question du fait de manifester nos problèmes par rapport au.wine.vin etc. je crois que ce qui est extrêmement important c'est de réfléchir sur la manière de sortir de ce problème, mais il faut le faire maintenant. On ne peut pas continuer à attendre et il faut instituer de nouvelles sauvegardes. Merci beaucoup.



SWISS:

Merci madame la présidente. Je serai bref. Je répète notre soutien déjà exprimé auparavant par rapport à.wine et.vin. Je veux réagir aussi très rapidement par rapport à la frustration aussi exprimée par le collègue de la commission de l’Unions Africaine. Nous sommes l’une des délégations qui ont exprimé pendant des années que la réussite de l’ICANN et du programme des nouveaux gTLD allait être mesuré par la manière dont les pays en développement pourraient bénéficier de cela et obtenir une valeur ajoutée grâce à ce programme.

Nous avons dit aussi que nous estimions qu’il y a encore de la place pour apporter des améliorations sur ces aspects et s’il y a quelques noms qui sont apparus venant de ces continents comme l’Afrique, il faut que nous disions clairement que nous espérons que l’ICANN fera de son mieux autant que possible pour qu’elle prenne ces noms dans sa première priorité. C’est pour cela que je donne mon soutien complet aux collègues de l’Union Africaine.

CHAIR DRYDEN:

Merci. Je pense que c’est un bon moment pour faire une pause. Nous allons donc faire notre pause café de 30 minutes et nous allons reprendre le travail un peu plus tard que nous avions prévu la réunion. Nous aurons ensuite un rapport du personnel de l’ICANN sur le programme des nouveaux gTLD. On parlera ensuite de la mise en œuvre des nouvelles sauvegardes et nous aurons là une question de poser des questions au personnels et d’écouter leurs réponses et puis dans le GAC nous entretiendrons sur d’autres questions et si nous en avons le temps. Donc, trente minutes de pause. Merci.

---

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]